

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 10 MAI 2018 À 9 H 30**

AVIS DE CONVOCATION

Le 9 mai 2018

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **le jeudi 10 mai 2018, à 9 h 30, dans la salle de conférence du bureau des élus, au 405, avenue Ogilvy, 1^{er} étage, à Montréal.** Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Danielle Lamarre Trignac

La secrétaire d'arrondissement
Danielle Lamarre Trignac



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 10 mai 2018
à 9 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

12 – Orientation

12.01 Accord de principe / Mandat spécial

CA Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social - 1182794001

Appui à la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault.

District(s) : François-Perrault

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du jeudi 10 mai 2018

Résolution: CA18 14 0155

Appui à la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault.

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de Montréal de construire une salle de concert dédiée aux élèves du programme de musique de l'école Joseph-François-Perrault, lesquels proviennent de l'arrondissement, dans une proportion de plus de 50 %;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal détient le financement lui permettant de réaliser le projet;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est favorable à la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et la Commission scolaire de Montréal travaillent de concert et unissent leurs efforts pour le mieux-être des élèves et de la population de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal offrira aux citoyens de l'arrondissement des services et autres bénéfices qui seront déterminés ultérieurement et consignés dans une entente entre les deux parties;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a déjà appuyé la Commission scolaire de Montréal par la Résolution CA08 14 0320 et que celui-ci réitère à nouveau son appui.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO
Sylvain OUELLET
Frantz BENJAMIN

et résolu :

que l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension appuie la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault, dans le respect du processus d'intégration du projet au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et du Règlement de zonage de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1182794001

Giuliana FUMAGALLI

Mairesse d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 10 mai 2018



Dossier # : 1182794001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Appui à la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François- Perrault.

Résolution d'appui à une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault

Considérant la volonté de la Commission scolaire de Montréal de construire une salle de concert dédiée aux élèves du programme de musique de l'école Joseph-François-Perrault, lesquels proviennent de l'arrondissement, dans une proportion de plus de 50%;

Considérant que la Commission scolaire de Montréal détient le financement lui permettant de réaliser le projet;

Considérant que l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension est favorable à la réalisation de ce projet;

Considérant que l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension et la Commission scolaire de Montréal travaillent de concert et unissent leurs efforts pour le mieux-être des élèves et de la population de l'arrondissement;

Considérant que la Commission scolaire de Montréal offrira aux citoyens de l'arrondissement des services et autres bénéfices qui seront déterminés ultérieurement et consignés dans une entente entre les deux parties;

Considérant que l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension a déjà appuyé la Commission scolaire de Montréal par la Résolution CA08 14 0320 et que celui-ci réitère à nouveau son appui.

Que l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension appuie la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault, dans le respect du processus d'intégration du projet au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et du Règlement de zonage de l'arrondissement.

Signé par Brigitte BEAUDREAULT Le 2018-05-10 10:08

Signataire :

Brigitte BEAUDREULT

Directrice des services administratifs
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1182794001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Appui à la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François- Perrault.

CONTENU

CONTEXTE

Ce présent dossier vient appuyer le projet d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault qui sera réalisé par la Commission scolaire de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA08 14 0320—Le 4 novembre 2008—Motion d'appui à une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault.

DESCRIPTION

Appui à la réalisation par la Commission scolaire de Montréal d'une salle de concert attenante à l'école Joseph-François-Perrault qui offre un programme Arts-études concentration musique classique.

JUSTIFICATION

Cette résolution d'appui concilie la mission éducative et culturelle propice à la réussite scolaire des étudiants de l'école Joseph-François-Perrault.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S. O.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S. O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S. O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S. O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S. O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nathalie VAILLANCOURT
Directrice CSLDS

Tél : 514 868-3443
Télécop. : 514 872-4682

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-05-09

Nathalie VAILLANCOURT
Directrice CSLDS

Tél : 514 868-3443
Télécop. : 514 872-4682